



CARTE D'IDENTITÉ

L'histoire

L'université de technologie de Troyes a été créée par décret, en septembre 1994.

Issue de l'Institut de génie technologique de Troyes, qui était une antenne de l'université de technologie de Compiègne, l'UTT s'est installée dans ses locaux entre septembre 1996 et septembre 1997.

L'UTT est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et fait donc partie des "Instituts et Écoles extérieurs aux universités".

Depuis sa création, cette université répond à trois missions bien définies :

- assurer des enseignements destinés à former des ingénieurs qualifiés et opérationnels dès leur entrée dans l'industrie ;
- établir une articulation cohérente et équilibrée entre formation, recherche et transfert ;
- veiller à l'ouverture sur l'extérieur de l'ensemble de ces activités.

La formation

La formation propose un cursus de 5 ans. Il se compose d'un premier cycle de 2 ans, tronc commun de la formation, sanctionné par un DEUTEC (Diplôme d'études uni-

versitaires de technologie), suivi d'un deuxième cycle de 3 ans, dans l'une des 3 branches (génie des systèmes industriels, génie des systèmes d'information et de décision, génie des systèmes mécaniques), qui permet l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Le gouvernement

Le président est assisté d'un comité de direction. Ce dernier rassemble les directeurs des 4 départements (génie des systèmes industriels, génie des systèmes d'information et de décision, génie des systèmes mécaniques, technologies et sciences de l'homme), les 3 directeurs fonctionnels (enseignement et pédagogie, recherche, relations industrielles et internationales) ainsi que le secrétaire général et le directeur du service commun de la documentation.

L'UTT est administrée par un conseil d'administration qui comprend 25 membres dont 15 personnalités extérieures. Complètent ce dispositif un conseil scientifique et un conseil des études et de la vie étudiante.

L'UTT en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'UTT comptait :

- 46 emplois d'enseignants dont
 - 8 emplois de professeurs,
 - 14 emplois de maîtres de conférence,
 - 8 du second degré,
 - 14 emplois d'enseignants chercheurs contractuels, et 4 crédits PAST ;
- 115 intervenants extérieurs ;
- 60 emplois de personnels IATOS ;
- 569 étudiants dont
 - 238 étudiants en premier cycle,
 - 311 étudiants en deuxième cycle,
 - 20 étudiants en troisième cycle, dont 18 doctorants inscrits en thèse à l'université de technologie de Compiègne.

Créée en 1994, l'UTT n'a jamais été évaluée par le CNE. L'évaluation de 1998 a mis en évidence les nombreux et indéniables atouts de cet établissement récent, mais aussi quelques insuffisances auxquelles il conviendra de remédier afin de tirer le meilleur parti des investissements consentis.

UN ÉTABLISSEMENT PROMETTEUR

Pédagogie et culture

Fondée sur le double principe de l'enseignement par projets et de la composition personnelle du cursus, la formation initiale de l'UTT permet aux étudiants d'acquérir des méthodes de travail tout en développant leur autonomie, leur créativité et leur sens des responsabilités.

Complétée par un stage d'exécution obligatoire ainsi que par une initiation aux travaux de recherche en laboratoire, la cohérence de cette pédagogie est renforcée par un enseignement de sciences humaines solide, bien intégré aux autres matières, et fort utile à de futurs ingénieurs.

La place accordée au sport comme à l'initiation au multimédia participe également de cette volonté manifeste d'inscrire cet enseignement technologique de haut niveau dans une formation complète et générale.

Un cadre stimulant

L'UTT bénéficie d'un cadre architectural agréable, assez original et de bonne qualité apparente. À la fois fonctionnels et accueillants, les équipements sont appréciés et les locaux très fréquentés, à l'instar du service commun de documentation (SCD), lieu de vie autant qu'outil de travail, où se rendent chaque jour 980 personnes pour 450 étudiants présents sur le site.

Bien équipés, les espaces consacrés à la recherche et ceux destinés à l'enseignement sont nettement différenciés. Seule ombre au tableau : la restauration sur place ne fonctionne pas encore d'une manière entièrement satisfaisante.

Une recherche bien ciblée

Dès sa création, l'UTT a clairement affiché son ambition de développer une recherche active et bien articulée avec la formation. Au service de cette ambition, il faut noter une attitude à la fois pragmatique et sérieuse.

La recherche se fait par "projets" et en équipes, le Conseil scientifique de l'UTT veillant à garantir la cohérence de cette formule. D'autre part, toute activité de recherche doit s'inscrire dans l'un des 4 thèmes définis lors du contrat quadriennal et s'effectuer dans l'un des 3 laboratoires de l'université. En ce qui concerne ces derniers, on note une volonté très ferme de l'UTT de les

voir reconnus : cela risque de prendre du temps mais des projets de recherche fonctionnent déjà ou sont en cours de mise en place avec de grands organismes, de grandes entreprises et avec la Région.

En ce qui concerne les thèses et la formation des doctorants, les études doctorales fonctionnent en délégation de l'UTC. D'ici deux ans devrait être constitué un programme d'école doctorale en vue d'obtenir une nécessaire habilitation à délivrer le doctorat.

Une volonté d'ouverture

L'UTT manifeste, depuis l'origine, un réel souci d'ouverture internationale. L'établissement favorise les échanges en cours de formation et propose, dès le premier cycle, des stages à l'étranger.

L'ouverture est également régionale : de nombreux représentants des milieux économiques siègent au sein des instances dirigeantes de l'université. Et le recrutement mixte d'enseignant-chercheurs statutaires (2/3) et contractuels (1/3) contribue à développer, au sein de l'UTT, une interaction fertile entre les exigences de la recherche et le pragmatisme d'une culture d'entreprise.

La création de la filiale ASTRÉE, destinée à gérer les contrats de recherche avec les entreprises, n'a pas obtenu les résultats escomptés. En revanche, la mise en place de plates-formes technologiques participe de la politique volontariste affichée par l'UTT en matière de transfert et de valorisation. Ainsi, 250 entreprises ont été en contact avec l'établissement. La création prochaine du "parc technologique des Lombards", structure destinée à accueillir entreprises innovantes et centres de recherche, se révèle riche de promesses et devrait resserrer davantage encore les liens que tisse l'UTT avec son environnement économique régional.

QUELQUES INSUFFISANCES

Des faiblesses d'effectifs

Le personnel administratif et de service comprend 27 IATOS (dont 2 postes gagés que l'UTT paie elle-même) et une trentaine de contractuels. Le rapport entre le nombre effectif de personnels IATOS et le nombre théorique (calcul effectué par le Ministère) est significativement trop faible. Cela contraint certains membres de ce

personnel à travailler sur deux postes qui correspondent souvent à des activités professionnelles assez distinctes.

En ce qui concerne le corps des enseignants, outre le fait qu'il est relativement jeune, on observe que le pourcentage des professeurs y est trop faible. D'une façon générale, beaucoup de postes de PRAG existent (10 sur 53), y compris dans des disciplines technologiques, ce qui pourrait conduire à une véritable secondarisation du premier cycle.

À l'évidence, de telles faiblesses pénalisent un établissement de création récente et donc engagé dans une dynamique de forte croissance.

Un manque de moyens financiers

L'UTT souffre d'une insuffisance notable de moyens financiers. L'explication en est simple : de même que pour ses besoins en personnels, les critères utilisés pour établir ses besoins financiers sont calculés à partir des deux années antérieures ; or, l'UTT est dans une phase de forte croissance, de sorte qu'elle ne reçoit que les 2/3 de la dotation correspondant à sa situation actuelle.

Sur le plan financier, l'UTT équilibre aujourd'hui son budget grâce à une dotation annuelle de 6 MF accordée par les collectivités territoriales. Or, il est vraisemblable que, si elles continuent à apporter ce soutien, les collectivités exigeront une plus grande transparence pour l'affecter à des actions ciblées, et non pas au seul fonctionnement général.

Une ouverture encore trop restreinte

L'environnement régional, essentiellement composé de PME et de PMI, ne semble pas offrir de débouchés suffisants pour les stages des étudiants mais aussi pour la recherche.

D'autre part, en matière de formation continue, l'UTT restreint ses actions aux seules formations diplômantes et est donc loin de réaliser le volume d'activité qu'il est légitime d'attendre d'une université très liée au monde industriel.

RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation, il est possible de porter un jugement d'ensemble favorable sur l'organisation de l'UTT, même si le caractère tout récent de sa création ne

permet pas de proposer pour l'instant une appréciation définitive. C'est donc dans cet esprit que le Comité a formulé ses recommandations. Elles portent sur :

La gestion financière

L'UTT bénéficie du soutien financier des collectivités locales, grâce auquel elle équilibre aujourd'hui son budget. Mais il est nécessaire qu'elle fasse preuve d'un plus grand souci de transparence dans la gestion de ces moyens financiers.

D'autre part, l'UTT devrait mettre en place, au cours de ces prochaines années, une véritable comptabilité analytique.

Le recrutement des personnels

Les personnels IATOS assurent une lourde charge de travail sans réelle distinction de statut et travaillent également beaucoup en recherche. Il importe de pallier le sous-effectif qui caractérise cette catégorie de personnel afin que le découragement ne s'installe pas.

En ce qui concerne les enseignants, nécessité s'impose d'accroître le nombre des professeurs et des maîtres de conférences, non seulement dans l'intérêt du développement de la recherche, mais aussi pour éviter la secondarisation d'un premier cycle trop massivement confié à des PRAG.

L'enseignement

Une réflexion est nécessaire à propos du taux d'échec en premier cycle.

En ce qui concerne les départements au sein desquels s'effectue le deuxième cycle, le système optionnel (par UV) utilisé à l'UTT suppose une vérification régulière des enseignements choisis par les étudiants afin d'éviter toute lacune dans les connaissances de base. Enfin, tout en incitant l'UTT à ne pas renoncer à ses choix pédagogiques, le Comité se permet de rappeler que, face aux "modes", il convient de raison garder, notamment dans le domaine des sciences de la conception et de l'information.

La recherche

S'agissant des formations de troisième cycle, il est impératif que l'UTT puisse très vite remplir les conditions lui permettant conjointement de développer des DEA et des DESS et d'obtenir l'habilitation à délivrer le doctorat.

D'autre part, il est nécessaire que l'UTT accorde une attention particulière à l'environnement universitaire de Troyes. Ainsi, tout en conservant ses orientations nationales ou internationales, il est dans l'intérêt de l'UTT de veiller à mieux participer au développement local des enseignements supérieurs troyens qui sont, pour la plupart, assurés par l'université de Reims.

La politique d'ouverture

L'environnement régional n'offre manifestement pas de débouchés suffisants. La pénétration industrielle de l'UTT est meilleure dans les départements où les étudiants trouvent le plus de stages, comme dans l'Aube ou la Marne ; en revanche, des efforts restent à faire en direction de la Haute-Marne et des Ardennes. De même, en ce qui concerne la recherche, l'UTT aurait tout intérêt

à ouvrir son développement sur des horizons plus larges, au moins nationaux.

En résumé, l'université technologique de Troyes constitue un établissement prometteur dans le paysage universitaire français. De création récente, elle bénéficie d'un personnel motivé travaillant sous la direction d'une équipe compétente. Raison pour laquelle il est nécessaire de remédier au plus tôt aux insuffisances de moyens afin que cet établissement puisse mener une politique à la hauteur de ses légitimes ambitions.

La réponse du Président de l'UT Troyes figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 51

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation se reporter au site Internet de l'UT Troyes : <http://www.univ-troyes.fr>

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Rédaction : Olivier Chazaud
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94